

**PAIEMENT ECHELONNE :
CONDITIONS ET MODALITES REQUISES**

Type de fractionnement	Mode d'inscription	Grenoble INP		IAE et Polytech	
		Date IA max.	Echéances / Prélèvements	Date IA max.	Echéances
3 fois	En ligne	24/09/21	1 ^{er} prélèvement à l'IA 2 ^{ème} et 3 ^{ème} prélèvements à 30 jours d'intervalle entre chacun, de date à date		
	En présentiel				
6 fois	En ligne	15/10/21	1 ^{er} prélèvement à l'IA Echéances suivantes : à 30 jours du 1 ^{er} prélèvement puis à 30 jours d'intervalle entre chacun des prélèvements suivants, de date à date		
	En présentiel	24/10/21	1 ^{er} prélèvement le lendemain de l'IA <ul style="list-style-type: none"> • <u>IA entre le 25 et le 4</u> : prélèvement le 1^{er} de chaque mois suivant • <u>IA entre le 5 et le 14</u> : prélèvement le 10 de chaque mois suivant • <u>IA entre le 15 et le 24</u> : prélèvement le 20 de chaque mois suivant 		
5 fois <i>(situation particulière d'étudiants n'ayant pas pu s'inscrire avant fin octobre)</i>	En présentiel	19/11/21	1 ^{er} prélèvement le lendemain de l'IA <ul style="list-style-type: none"> • <u>IA entre le 25 et le 4</u> : prélèvement le 1^{er} de chaque mois suivant • <u>IA entre le 5 et le 14</u> : prélèvement le 10 de chaque mois suivant • <u>IA entre le 15 et le 24</u> : prélèvement le 20 de chaque mois suivant 	Au cas par cas	1 ^{er} prélèvement le lendemain de l'IA <ul style="list-style-type: none"> • <u>IA entre le 25 et le 4</u> : prélèvement le 1^{er} de chaque mois suivant • <u>IA entre le 5 et le 14</u> : prélèvement le 10 de chaque mois suivant • <u>IA entre le 15 et le 24</u> : prélèvement le 20 de chaque mois suivant